

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 39/011/2007 - ÉFAI

17 août 2007

Action complémentaire sur l'AU 324/06 (ASA 39/017/2006 du 29 novembre 2006) et ses mises à jour (ASA 39/018/2006 du 8 décembre 2006, ASA 39/002/2007 du 19 janvier 2007, ASA 39/003/2007 du 29 janvier 2007 et ASA 39/004/2007 du 31 janvier 2007) – Craintes de renvois forcés / Arrestations arbitraires / Préoccupations pour la santé

THAÏLANDE 149 réfugiés hmong de nationalité laotienne, parmi lesquels 77 enfants et neuf nourrissons

Le 16 août à midi, les 149 réfugiés hmong de nationalité laotienne détenus dans le centre de détention pour immigrés de Nong Khai ont entamé une grève de la faim afin de protester contre leur maintien en détention dans des conditions épouvantables. Amnesty International est profondément inquiète pour leur bien-être, d'autant plus que plus de la moitié d'entre eux sont des enfants et que certains souffrent déjà de problèmes de santé aggravés par leurs conditions de détention et le fait qu'ils aient été incarcérés pendant une longue période.

Les conditions du centre de Nong Khai se sont récemment dégradées. Depuis le mois de juin, ces réfugiés sont enfermés dans deux cellules exiguës, surpeuplées et sans fenêtre où la température est élevée, sans jamais pouvoir en sortir, dans des conditions que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a qualifiées de « *déplorables* ». Selon les informations recueillies par Amnesty International, les autorités ne leur fournissent pas d'eau potable salubre, ne leur permettent pas de laver leurs vêtements et ont retiré leurs couvertures et leurs moustiquaires. Ces mesures auraient été prises en guise de représailles contre l'évasion, en juin, de sept membres de ce groupe de détenus, dont deux ont été de nouveau capturés et renvoyés en prison.

Ces 149 personnes, reconnues comme des réfugiés par le HCR, sont maintenues en détention depuis neuf mois. Elles ont été arrêtées au milieu du mois de novembre 2006 et conduites au centre de détention pour immigrés de Bangkok. Le 7 décembre, elles ont été transférées dans celui de Nong Khai, situé à la frontière du Laos.

Le 30 janvier, les autorités thaïlandaises ont tenté de renvoyer au Laos ce groupe de réfugiés par la force, mais se sont heurtées à l'indignation de la communauté internationale après que des agents des services d'immigration ont traîné les femmes et les enfants hors de leur cellule, avant de les faire monter dans des bus et de les conduire à la frontière laotienne. Comme les hommes et les garçons s'étaient barricadés dans leur cellule, les autorités ont tenté de les faire sortir en ayant recours à la force. Elles ont finalement renoncé à cette expulsion illégale, et le Premier ministre Surayong Chulanont a depuis lors déclaré que ce groupe de personnes ne serait pas renvoyé de force au Laos et serait autorisé à se réinstaller dans des pays tiers. Quatre pays ont accepté d'accueillir tous ces réfugiés, mais les autorités thaïlandaises ne les ont pas encore autorisés à partir.

Malgré les appels répétés du HCR et d'autres membres de la communauté internationale, dont Amnesty International, les 149 personnes reconnues comme des réfugiés qui sont détenues dans le centre de détention pour immigrés de Nong Khai n'ont toujours pas été libérées en vue de leur réinstallation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Environ 8 000 demandeurs d'asile laotiens d'ethnie hmong vivent dans un camp à Huay Nam Khao, dans la province de Phetchabun. Ils ont commencé à y affluer en 2004, en quête du statut de réfugié. Par ailleurs, un nombre inconnu de Laotiens sont détenus dans des centres de détention dirigés par la police dans cette province.

Ces immigrés disent avoir été victimes de persécutions dans leur pays en raison de leurs liens présumés avec des groupes de résistants armés hmong qui ont combattu les forces communistes laotiennes aux côtés de l'armée américaine pendant la guerre du Viêt-Nam (1965-1975) et les affrontements qui se sont ensuivis au Laos.

Jusqu'à présent, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'a pas été autorisé à se rendre auprès des réfugiés laotiens hmong de Huay Nam Khao afin de déterminer leurs besoins en matière de protection. Les autorités thaïlandaises ne leur ont proposé aucune procédure de demande d'asile équitable ni satisfaisante en vue d'une solution durable à leur situation. Au début du mois de juin, 163 demandeurs d'asile ont été renvoyés de force en vertu d'un accord bilatéral entre la Thaïlande et le Laos, en violation des normes et de la législation internationales relatives aux droits humains.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par le maintien en détention prolongée de 149 réfugiés hmong de nationalité laotienne, parmi lesquels se trouvent des enfants et des nourrissons, dans des cellules surpeuplées et des conditions sanitaires déplorables, dans le centre de détention pour immigrés de Nong Khai ;
- faites part de votre inquiétude concernant le fait que ces réfugiés sont déjà en mauvaise santé et que leur état risque de s'aggraver à la suite de la grève de la faim qu'ils ont entamée, et exhortez les autorités à leur permettre sans délai de recevoir les soins médicaux dont ils ont besoin ;
- priez les autorités de prendre sans délai des mesures pour rendre les conditions de ce centre de détention et le traitement réservé aux réfugiés conformes à l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus adopté par les Nations unies ;
- demandez-leur instamment d'organiser la réinstallation rapide de ces réfugiés dans un pays tiers ;
- exhortez-les à permettre sans délai au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et aux autres organisations humanitaires indépendantes compétentes de rendre visite à tous les demandeurs d'asile, y compris aux nouveaux arrivants, dans le camp de Huay Nam Khao et les autres installations de la province de Phetchabun.

APPELS À :

Responsable de l'organe chargé des zones frontalières et des réfugiés :

Secretary-General

Prakit Prachonpachanuk

National Security Council

Government House, Phitsanulok Road

Dusit, Bangkok, 10300 Thaïlande

Fax : +66 2282 5131

Formule d'appel : *Dear Secretary-General, / Monsieur le Secrétaire général,*

Premier ministre :

General Surayud Chulanont

Office of the Prime Minister

Government House, Phitsanulok Road

Dusit, Bangkok, 10300 Thaïlande

Fax : +66 2282 5131

Courriers électroniques : opm@opm.go.th

spokesman@thaigov.go.th

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

Nitya Pibulsonggram

Ministry of Foreign Affairs

Wang Saranrom, Bangkok 10200, Thaïlande

Fax : +66 2 643 5320

Courriers électroniques : minister@mfa.go.th

permsec@mfa.go.th

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques de Sri Lanka dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 28 SEPTEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.